

Prochain Conseil

le 4 septembre à
20h30

Août mûrit les fruits, septembre les cueille

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 14 du 2 juillet 2009

Le conseil municipal s'est réuni avant la période estivale sous la présidence du Maire, Jean-Louis VIGNON. A l'ordre du jour, les travaux en cours et à venir, le bilan énergétique et diverses délibérations.

J. BEAUCHAMP, P. CORRE et F. DANTEC ont donné pouvoir à H. LE MENS, JL VIGNON et N. ABIVEN.

I. BILAN ENERGETIQUE

Ener'gence a livré un premier bilan des consommations énergétiques des bâtiments communaux. Il en ressort une augmentation de la consommation à l'école et préconise diverses pistes pour améliorer les économies d'énergie. Pour les autres bâtiments, la consommation est stable, le coût fluctuant selon les cours du pétrole.

II. TRAVAUX EN COURS ET A VENIR

- Résidence Rurale : Le conseil a approuvé, par 14 voix contre 1, les demandes de subvention concernant

le projet de réhabilitation de la voirie à la résidence Rurale. Le conseil retient une chaussée de 4 à 4,5 m avec un trottoir en finition sablage et stationnement côté gauche et pelouse côté droit. Cette réhabilitation engagée l'année dernière va permettre la sécurisation de la voie principale (rétrécissement de la chaussée, création de places de stationnement) la perméabilisation des sols (trottoirs enherbés du côté droit et sablés du côté gauche) et améliorer les déplacements piétons.

L'estimation des travaux avant appel d'offres est de 101 700 €.

La demande de subvention aux partenaires institutionnels pourra être faite puisque la commune intègre les critères de développement durable demandés par le Conseil Général.

- Autres travaux : de menus travaux sont prévus à l'école communale en vue de la rentrée comme le revêtement de deux classes.

III. DELIBERATIONS DIVERSES

- Élevage porcin : Le conseil vote majoritairement pour la modification d'un élevage bovin en élevage porcin sur la commune de la Martyre (avis consultatif).

- Cartographies : Suite à diverses réunions avec les acteurs concernés, le conseil vote majoritairement pour la cartographie des zones humides de la commune et la cartographie des cours d'eau.

- Ouverture d'un poste d'Adjoint Technique 2^{ème} Classe : Le poste d'emploi aidé par l'État arrivant à échéance, la commune vote à l'unanimité la création d'un poste pérenne qui doit être occupé par Maité CHAILLEUX pour 20h par semaine.

- Terrain Salou : L'acquisition d'une parcelle de 609m² du lotissement Salou en bordure du terrain municipal a été adoptée. Le conseil autorise le Maire à négocier le prix d'achat.

L'intégralité des comptes-rendus est consultable en mairie

*Tous les conseils municipaux se déroulent en public.
Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie et sur le site internet de la commune.*

LA MAIRIE EST OUVERTE :

- du lundi au samedi :
8 h 45 - 12 h 15,
- du lundi au vendredi :
13 h 30 - 17 h 30,
- jusqu'à 18 h 30 le mardi.

LA MAIRIE EST
FERMEE LE MERCREDI.

La mairie sera
fermée les samedis
du 18 juillet au 15 août
inclus.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 11 juin est née à Landerneau, **Anna VAN LANCKER**, domiciliée 145 route du Four à Chaux.

Mariages

Le 13 juin, mariage de **Thierry LE MER** et **Morgane MADEC**.

Le 27 juin, mariage de **Sébastien RAMONE** et **Céline IGUER**.

À SAVOIR



PHARMACIES DE GARDE

Il faut désormais appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.

En cas d'urgence, appeler le 15

LISTE ELECTORALE

Nouvel habitant ou non encore inscrit sur la liste électorale de la commune, vous ne pourrez voter pour les élections de 2010 que si vous venez vous inscrire en mairie, et ce, avant le 31 décembre 2009.

REGLEMENTATION SUR LE BRUIT

Les travaux de jardin, de bricolage, la musique... toutes sources de nuisances sonores excessives sont réglementées par un arrêté préfectoral de 1996. Le non-respect de cet arrêté vous expose à des amendes de police.

Horaires autorisés:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30 Le samedi de 9h à 19h
Le dimanche et jour férié de 10h à 12h

Par considération pour votre voisinage veuillez les respecter.

DÉCHETTERIES

Horaires d'ouverture des déchetteries de Daoulas et de Saint Eloi (échangeur voie express) :

Jusqu'au 31 octobre :

Du lundi au samedi de 9h à 12h /de 14h à 19h



PETITES ANNONCES

- **Donne adorables chatons** (1blanc/gris et 1 gris) nés le 16 mai 2009. Visibles au 9 allée de Balanec à Saint-Urbain. Tél : 02 98 25 07 62. Vous allez craquer en les voyant !!

- Aline, jeune Fille (17 ans) propose **garde d'enfants et cours d'anglais** niveau collège en juillet et août. Tél : 02 98 25 04 96.

- **Cherche personne pour garder un garçon de 4ans 1/2** à partir de septembre, le mardi, jeudi et vendredi à partir de 18h30 pour 1 heure environ. Tél : 06 45 35 81 22 ou 02 98 21 57 21 (après 20h).

- **Objet trouvé** : une paire de lunettes.

Communiqués de la Mairie

Info commission accessibilité Appel aux bonnes volontés

On nous a déjà rapporté des problèmes existants : l'impossibilité pour une personne en fauteuil roulant d'accéder au foyer ou aux tombes dans le cimetière ... Difficultés pour les poussettes de rouler sur certains trottoirs, voire certaines allées de l'aire de jeux...

Pour ne rien oublier, la commission a découpé le plan de la commune en 8 zones géographiques de travail. Il va falloir maintenant aller sur le terrain et établir la liste des lieux présentant des difficultés d'accessibilité.

A Saint Urbain, nous avons constitué une petite équipe qui ne demande qu'à s'étoffer puisque nous serons tous concernés à un moment ou à un autre de notre vie.

Une réunion test et formation des volontaires sur la zone du bourg, avec la collaboration des jeunes de l'IME de Dirinon et de leurs ergothérapeutes est prévue le **mercredi 16 septembre à 14 h en mairie.**

Nous invitons toutes les personnes qui sont prêtes à apporter leur aide et à donner leur avis, à s'inscrire en mairie ou contacter Y. BRISHOUAL qui pilote cette commission technique.

Arrêté de non consommation d'alcool

Article 1 : la consommation d'alcool est interdite sur les voies communales et dans les lieux publics suivants, tous les jours entre 18h et 6h du matin et ce, du vendredi soir au dimanche soir, les jours fériés et tous les jours de la semaine en période scolaire :

- Sur l'ensemble de l'emprise des installations sportives,
- Autour de la mairie,
- Place de la mairie,
- Autour de la salle Ty Kreis-Ker,
- Autour de la maison des associations Ty an Holl,
- Place de l'église.



Le marché continue pendant l'été.



Rendez-vous place de la mairie tous les mercredis de 9h à 12h.

SPORT

TENNIS DE TABLE LOPERHET
« Journées portes ouvertes et de détection » **GRATUIT**
à la salle omnisports rue du stade Loperhet

Pour les enfants non - licenciés filles et garçons des écoles primaires (de Loperhet et des communes du Pays de Landerneau – Daoulas)

Le club local de Tennis de Table vous propose 2 séances :

Le samedi 12 septembre 2009 de 10h30 à 12h00
et le samedi 19 septembre 2009 de 10h30 à 12h00

Renseignements : 02 98 07 08 01 ou 06 15 99 59 11

Gymnastique féminine Landerneau

Du lundi au samedi horaires et activités variées (gym tonique modérée et soutenue ; gym douce-d'entretien ; stretching ; aquagym ; step débutants et initiés). *Nouveau* : gym pour adolescentes (12/16 ans).

Inscriptions : samedi 12 et mercredi 16 septembre.

Cotisations : Adultes : 82 € Ados : 55 €.

Tarifs spéciaux : famille, aquagym...

Renseignements auprès de
Maryline GELISSE : 02 98 21 38 99
marylinegelisse@free.fr



SAINT URBAIN

HIP HOP A SAINT URBAIN ??

Acrimonie, Association de HIP HOP souhaiterait monter une série de cours pour enfants et adultes. Si vous êtes intéressés par ce genre d'activité, vous pouvez contacter la mairie.



ANF ASSOCIATION NATURISTE DU FINISTÈRE

Une association sûrement méconnue de la commune existe depuis plus de 30 ans, et suite à une invitation à leur fête annuelle, une petite présentation s'impose. L'Association des naturistes du Finistère possède un terrain au sud de la commune, tout proche du viaduc de la ligne ferroviaire Brest Quimper. Il est le seul terrain du Finistère. Une cinquantaine de personnes évolue en harmonie avec la nature dans un espace boisé de plus de 3 hectares (Roz Pella) au bord de la Mignonne.

Pour plus d'infos :

ANF - BP 51213 - 29212 BREST cédex 1

Tél : 02 98 84 09 96

e-mail : infos@anf29.org.

CULTURE

À Logonna la terre et la mer se rencontrent et inventent un paysage de rêve. Sous les arbres, au bord de l'eau, serpente un petit sentier magique où Isabelle Diverrez vous entraîne pour un voyage celtique, une navigation d'îles en îles dans un monde peuplé de géants, de magiciennes et de korrigans.

Été 2009, 7^{ème} édition, des nouvelles histoires

Avec chaque année le même succès Isabelle Diverrez anime depuis l'été 2003 les randonnées contées à Logonna-Daoulas.



Les 16, 20, 27 juillet et 03 août à 20h30, le 11 août à 20h15

Tarifs: adultes 7€, enfants 4€, familles 20€

Réservation au 02 98 25 04 39
et 06 35 96 32 69

Rendez-vous sur le parking
de Moulin Mer
billetterie sur place



FORUM DES ASSOCIATIONS

Le 12 Septembre 2009
de 10h à 13h



Les Associations vous présenteront leurs activités, dans la salle Ty Kreis-Ker. Notre commune est riche de bénévoles qui tissent, chaque jour, un lien social.

Venez les rencontrer !

Ce sera l'occasion de les découvrir, redécouvrir ou s'inscrire dans une ambiance chaleureuse et festive.

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS

FETE DE QUARTIER ROUTE DE PEN AN DORGUEN, DE KERDAOULAS ET D'IRVILLAC

Depuis quelque temps notre quartier a bien changé, de nombreuses constructions ont été édifiées route d'Irvillac, route de Pen An Dorgen et de Kerdaoulas.

Bien sûr quand nous nous croisons nous prenons le temps de nous dire « bonjour » et parfois quelques mots supplémentaires. Mais les gens sont si pressés !!

L'initiative venue de quelques uns d'organiser un repas du voisinage a modifié durablement, j'espère, les relations entre nous.

Ce samedi 6 juin, 89 personnes se sont donc réunies à la salle Ty Kreis- Ker pour la fête du voisinage, elle a d'ailleurs été aussi la fête du cochon préparé par Guy et Fifi.

L'après midi jeux de pétanque, tarots, belote, scrabble et dominos..... De quoi rouvrir l'appétit.

Vraiment un moment très agréable bien servi par une météo convenable. Merci à tous ceux qui ont préparé cette journée et fort probablement à l'année prochaine !!



Abao un nebeut amzer ez eus bet kalz a chenchamenchoù tro war dro, tiez nevez savet Hent Irvilhag, Penn An Dorgenn betek hent Kerdaoulas.

Pa veze tro da welet un amezeg bennak e veze kemeret amzer da lavaret « mont a ra mat ? » hag a wechoù un nebeut gêrioù ouzhpenn Met gouzout a rit, pres zo war au dud !

Diwar intrudu a nebeut tud deus ar c'harter « pred an amezeien » a oa bet divizet, peadra da cheñch da vat an darempredoù etrezomp.

Setu disadorn 6 a viz even e oa bodet a 89 den e Ti Kreis Kêr da lidañ fest an amezeien, fest ar pemoc'h poazhet gant Guy ha Fifi a oa bet ivez.

Goude merenn c'hoarioù bouloù, kartoù ha domino.... Peadra da zigor kalon adarre.

Da lavaret gwir un devezhiad brav!

Mersi bras d'ar re o deus renket an traoù ha kredabl bras e vo ur fest all bloaz a zeu.

THEATRE

Le vendredi 12 juin, la troupe des Poquelins de Lann Urvan a donné sa première représentation. Les enfants, âgés de 8 à 14 ans ont pu montrer leurs talents de comédiens à leur famille, amis et autres amateurs de théâtre.



Si votre enfant souhaite faire du théâtre à la rentrée prochaine, vous pouvez contacter Amélie Moal au 02 98 25 02 09 ou par mail : ameliamoal@wanadoo.fr

L'association sera présente au forum des associations qui se tiendra à la salle Ty Kreis-Ker le 12 septembre 2009.

LIVRE ECHANGE (COMMUNIQUÉ)

PETIT BILAN DE L' « HEURE DU CONTE » 2008-2009

Nous avons pu assurer cette activité tous les mercredis en dehors des vacances scolaires.

Nous sommes 4 bénévoles et nous nous relayons pour accueillir les 15 à 20 enfants participant à l'heure du conte.

De 10h30 à 11h30, les enfants de 4 ans révolus à 8 ans écoutent des histoires pendant une demi-heure, la demi-heure suivante est consacrée au dessin libre, parfois inspiré par les histoires entendues.

La dernière séance avant les vacances d'été se termine par un petit goûter.

Maintenant qu'une permanence se tient de 11h30 à 12h30, il est possible que les enfants emportent l'histoire qu'ils ont aimée, ou une autre, après une inscription (15 euros/an/famille).

Notre petite équipe accueillerait bien volontiers des bénévoles supplémentaires pour donner un moment de plaisir aux enfants, leur ouvrir les portes du bonheur de la lecture et vivre aussi, nous adultes, des moments « magiques ».

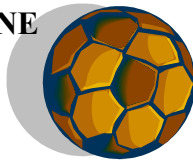
Reprise probable le mercredi 21 octobre. Vous serez informés à l'école et dans le « Lann Urvan ».

Bon été à tous !

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS

SPORTS

INSCRIPTONS A L'ES MIGNONNE
SAISON 2009/2010



NOUVELLES CATEGORIES

U8	NE DU	01.01.2002	AU	31.12.2003 ET EN 2004 DES L'ÂGE DE 6 ANS
U9	NE DU	01.01.2001	AU	31.12.2001
U11	NE DU	01.01.2000	AU	31.12.1999
U13	NE DU	01.01.1998	AU	31.12.1997
U15	NE DU	01.01.1996	AU	31.12.1995
U17	NE DU	01.01.1994	AU	31.12.1993
U19	NE DU	01.01.1992	AU	31.12.1991
U20-SENIOR	NE AVANT	01.01.1990		

Pour tous renseignements complémentaires, adressez vous aux responsables "école de football".

Robert LE MEUR (Tel: 02 98 25 88 88) , ou Rémi LE BERRE (Tel: 06 12 57 39 33) en U20-senior.

MUSIQUE

Ballade en musique à Trévarn



Dimanche 21 juin, la chapelle de Trévarn, lieu consacré et magnifique témoin architectural de notre passé a une nouvelle fois été le lieu d'une rencontre musicale organisée par Alice Baudriller-David et Philippe David. Ils ont associé à leur projet de nombreuses personnes : élèves de l'école de musique de Brest, élèves, enseignants de l'école maternelle de Saint-Urbain, parents, membres de

l'association de Trévarn et municipalité, favorisant bonne volonté et expressivité de tous.

Des extraits d'oeuvres d'Offenbach, de Zelenka ou encore de Saint Saëns, portés par des instruments comme la voix, le piano, l'accordéon, le basson, le hautbois, la clarinette, le violon, le violoncelle ont résonné, palpité sous la voûte, suscitant une impression de plaisir partagé tant dans l'exécution que dans l'écoute. Débutants et musiciens aguerris se sont succédés en toute simplicité.



L'esprit était convivial, familial à l'image de cette toute petite fille rentrant du jardin, traversant la chapelle dans toute sa longueur pour venir offrir un petit bouquet de fleurs à sa maman jouant sur l'estrade de la flûte traversière...

DIVERS

BIBLIOTHEQUE A l'arrière de la mairie

La bibliothèque sera ouverte les jeudis de 20h à 21h et samedis de 10h30 à 12h pendant les vacances d'été.



Pensez à contacter vos associations pour la reprise de leur activité à la rentrée 2009. Vous trouverez les coordonnées des présidents sur le site : www.saint-urbain.com

CLUB DE BRICOLAGE

Le club de bricolage fait relâche jusqu'au 26 septembre 2009. Le club de bricolage, animé par Odile THOMAS, assistée de Aurélie JOSEPH, Amélie MOAL, Jean Baptiste BILLANT et Julie CALLUYERE, accueille tous les samedis scolaires, à partir de 14 heures, une vingtaine d'enfants qui participent à des activités diverses : découpage, carton ondulé, peinture. Cette année, Béatrice ARZEL est venue les initier au pastel. Des bricolages à thème ont eu lieu lors de Halloween, Noël, Pâques, la fête des mères et la fête des pères. La dernière séance, qui a eu lieu le 27 juin a été consacrée à la confection de bagues avec des perles, et s'est terminée par un goûter, qui est servi chaque trimestre. Odile vous donne rendez-vous au carrefour des associations, le 12 septembre à Ty Kreis-Ker, sinon à la reprise du club le 26 septembre.



VIE SCOLAIRE

ENF'OLYMPIADES

Le dimanche 28 juin, 90 enfants de l'école se sont retrouvés pour participer à des olympiades organisées par l'association « Animation École ». Seize équipes se sont affrontées au cours de joutes festives. Il y en avait pour tous les goûts et tous les profils : les costauds ont pu mesurer leur force au tir à la corde, les habiles au jeu du palet, au fil électrique, au clown et au casse boîtes, les intellos au quiz, les footeux aux tirs au but, et les rapides au relais déguisé ou à la course de tricycles..... Dans la cour de l'école, on pouvait entendre des cris de victoire et aussi parfois des marques de déception, voire des pleurs. Mais en fin de journée, certes il y a des gagnants et des perdants, mais c'est avec beaucoup de fierté et d'émotion que tous les enfants ont reçu une médaille et un petit diplôme. Certains dorment avec, d'autres veulent encadrer leur



trésor, tous étaient ravis de cette journée.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour le bonheur des enfants, et plus particulièrement à la présidente, Céline Guillerm, qui

achève son mandat de trois ans.

Parents, vous pouvez rejoindre l'équipe de l'Animation École, qui renouvellera son bureau, en partie, en début d'année prochaine.

VOYAGE EN ANGLETERRE

Du 15 au 19 juin dernier, les 38 élèves de CM1-CM2 de l'école de St Urbain ont suivi les traces de Guillaume le Conquérant, car c'était le thème choisi pour leur traditionnel voyage de fin d'année.

Ils se sont d'abord rendus en Normandie pour admirer la fameuse tapisserie de Bayeux qui retrace l'épopée de la bataille d'Hastings. Ensuite, ils ont embarqué sur le ferry pour une traversée de nuit de Caen-Ouistreham jusqu'à Portsmouth.

Au petit matin, leur périple les a menés sur les lieux de la célèbre bataille d'Hastings qui se déroula le 14 octobre 1066 et vit la victoire de Guillaume sur Harold.

Après avoir visité ces lieux chargés d'histoire ainsi que les vestiges de l'abbaye qui fut érigée à la mémoire des 7000 morts que fit ce terrible combat, nos élèves ont pris le chemin d'Hastings pour une découverte du centre ville sous forme de chasse au trésor, pour laquelle ils durent, en anglais, bien sûr, interroger quelques habitants.

Après 2 jours de visite à Hastings (Sussex), le voyage s'est terminé à Londres avec au programme la relève de la garde à Buckingham Palace puis un aperçu rapide des principaux monuments (Big Ben, Westminster Abbey, Tower Bridge, Tower of London, ...).

Le soir même, c'était le retour à Portsmouth et après une seconde nuit sur le ferry, nos petits élèves regagnèrent le sol français et Saint-Urbain à la mi-journée, un peu fatigués mais enchantés de leur voyage qui constituait une première pour les élèves de l'école.

Ce séjour a pu se dérouler grâce au concours de l'APE, de la municipalité, des fonds recueillis lors de la soirée cabaret de février dernier et de la participation des familles.



Les 38 CM1-CM2 devant Queen Victoria Memorial sous le soleil londonien.



Être leurs porte-parole. Un CMJ en construction



Dimanche 14 juin c'était les élections des candidats. 40 votants pour 257 électeurs de 7 à 18 ans... et 14 candidats authentiques.

A 9 heures du matin ils étaient devant la mairie pour tenir le bureau de vote. Chacun leur tour, ils ont assuré la permanence. A 12 heures ils ont ouvert les enveloppes, comptabilisé les votes. Ils étaient appliqués, concentrés, silencieux. A l'issue du scrutin Damien Simon les a rejoint.

Samedi 20 juin, quinze élus de 9 à 14 ans sont entrés dans leurs fonctions de conseillers.

Pour ce premier conseil présidé par M le Maire, encadrés par des membres de la commission jeunesse, ils ont élu deux porte-parole Kevin Corre et Baptiste Beauchamp.

Ils ont à réfléchir durant ces vacances, aux projets qu'ils veulent mener et aux commissions à désigner au prochain CMJ, le 26 septembre 2009.

Par la création d'un Conseil Municipal des Jeunes, la municipalité admet comme raisonnable et juste les points de vue et les expressions des besoins de ses plus jeunes habitants.

Elle compte travailler en collaboration avec ces jeunes conseillers.

Mais c'est aussi les responsabiliser, en attendant d'eux tous, élus et jeunes citoyens des comportements respectueux des autres et d'espérer de l'attention pour les biens tant collectifs qu'individuels.

En quelques mots, c'est favoriser l'éducation civique de futurs adultes autonomes et conscients de leurs rôles.

Le prochain bulletin paraîtra en septembre, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par mail) pour le 28 août dernier délai.

Merci.

Rentrée scolaire 2009/2010

TRANSPORT SCOLAIRE 2009/2010

VERS DAULAS ET LANDERNEAU

L'abonnement est de 120 €. Les dossiers sont à retirer en mairie.

Deux modes de paiement proposés : le prélèvement automatique (le coût du service est étalé sur 3 prélèvements), ou la facture adressée à l'utilisateur (le paiement se fait alors sur la base de 2 facturations).

Pièces à fournir si vous choisissez :

- Prélèvement : 1 photo de l'enfant (format photo d'identité) ; la fiche de renseignements du Département (à retirer à la mairie) ; la demande de prélèvement ; 1 RIB ; 1 justificatif de domicile (EDF, facture téléphone,...).

- Facture : 1 photo de l'enfant (format photo d'identité) ; la fiche de renseignements du Département (à retirer à la mairie) ; 1 RIB.

Une fois le dossier complet déposé en mairie, la carte annuelle vous sera remise immédiatement.

INSCRIPTION ECOLE PUBLIQUE

DE SAINT-URBAIN

Été 2009

Durant les congés d'été, les inscriptions des nouveaux élèves s'effectuent à la mairie. Elles seront régularisées le jour de la prérentrée, le mardi 1^{er} septembre.

Pour les enfants nés en 2007 et pas encore inscrits, ils seront mis sur liste d'attente.

En attendant, bonnes vacances à tous !

Daniel GOURMELON, Directeur de l'école



La rentrée scolaire à Saint-Urbain aura lieu le jeudi 3 septembre.

Foyer des jeunes

Durant l'été, le foyer est ouvert aux heures habituelles :

Mercredi de 14h à 17h pour les moins de 14 ans.

Vendredi de 20h à 22h pour les plus de 14 ans.

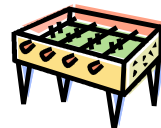
Samedi de 14h à 16h pour les moins de 14 ans,

et de 16h à 18h pour les plus de 14 ans.

En plus les vac'ados, activités à la demi-journée ou à la journée, sur inscription à la MPT.

Le programme est en mairie.

Le foyer sera fermé du lundi 27 juillet au vendredi 7 août.



Le samedi 8 août, Julien, l'animateur, sera présent.

ZONES HUMIDES

Inventaire des Zones humides

Les zones humides sont des milieux qui présentent une richesse et une importance écologiques reconnues. Elles abritent notamment de nombreuses espèces animales et végétales menacées. Véritable tampon entre les rivières et les espaces agricoles, elles sont essentielles à la qualité de l'eau et contribuent à réguler les cours d'eau. Pour toutes ces raisons, elles sont protégées par de nombreux textes nationaux ou internationaux.

Comme on ne peut protéger que ce que l'on connaît, chaque commune doit inventorier ses zones humides. Pour Saint-Urbain, l'inventaire a été réalisé cet hiver par le Syndicat de Bassin de l'Elorn, dans le cadre de l'élaboration du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

La carte des zones humides (validée par le dernier conseil municipal) peut-être consultée à la mairie et est disponible sur le site internet de la commune. Elle sera prochainement intégrée à notre PLU.

Cette carte permet d'une part, de mieux connaître notre patrimoine naturel et d'autre part, de savoir avec précision où s'appliquent les réglementations propres aux zones humides.

ECONOMIE

Économies d'eau

« Économisez l'eau, soignez-la. Elle vaut dix mille fois plus que le pétrole. Car l'homme peut se passer du pétrole, mais il ne peut pas se passer d'eau » (Paul-Émile Victor).

Quelques chiffres... (Agence de l'eau).

En France, chaque habitant consomme en moyenne par jour 150 litres d'eau soit plus de 50.000 litres par an.

93 % de l'eau consommée à la maison sont utilisés pour l'hygiène corporelle, les sanitaires, l'entretien de l'habitat et les tâches ménagères. **Seulement 7%** de notre consommation totale sont réservés à la boisson et à la préparation des aliments.

Il est possible d'économiser **jusqu'à 30% de sa consommation quotidienne**, si l'on respecte quatre règles simples :

- **réduire le gaspillage**, en surveillant et en colmatant les fuites. Comment ? Si vous partez pour quelques jours, relevez votre compteur avant de partir, s'il a évolué à votre retour, c'est que votre installation présente une fuite !
- **limiter la consommation**, en s'équipant d'appareils économes et en entretenant régulièrement sa robinetterie, en préférant la douche au bain.
- **mieux arroser son jardin**, c'est-à-dire biner régulièrement, arroser le soir, profiter des pluies et ne pas arroser la pelouse pendant les fortes chaleurs (même dans le Finistère cela arrive !).
- **utiliser l'eau de pluie** pour arroser son jardin mais aussi pour laver voitures ou vélos.

JARDINAGE

Terrasses, allées, cours...

Des herbes s'installent entre les joints des dalles ou des pavés, dans les gravillons.

Le remède :

- ♦ Le désherbage à l'eau bouillante est très efficace, sûr et parfaitement adapté aux petites surfaces (terrasse, entrée du garage, allée pavée...). N'attendez pas d'être envahi et intervenez une première fois dès la fin de l'hiver. Épandez l'eau bouillante avec une casserole ou un arrosoir galvanisé. Ajoutez un peu d'eau de Javel en présence de mousses ou de lichens.



- ♦ Le désherbage avec un nettoyeur chauffant à haute pression.

Autres solutions :

Couper les plantes au couteau entre les pavés des terrasses ou les laisser et les tailler régulièrement (roto fil).

Étaler une bâche poreuse sous les gravillons des allées. Recouvrir les allées en terre avec des écorces de pin ou du bois déchiqueté.

Accepter les herbes dans les allées. Un passage régulier (piétons, voitures...) suffit à les contrôler.

Favoriser des plantes fleuries vagabondes le long des allées et des cours gravillonnées : myosotis, pensée, violette, rose trémière, lychnis, nigelle, digitale, valériane... Elles s'installeront là où aucun passage ne les dérange. Et c'est joli !

À éviter

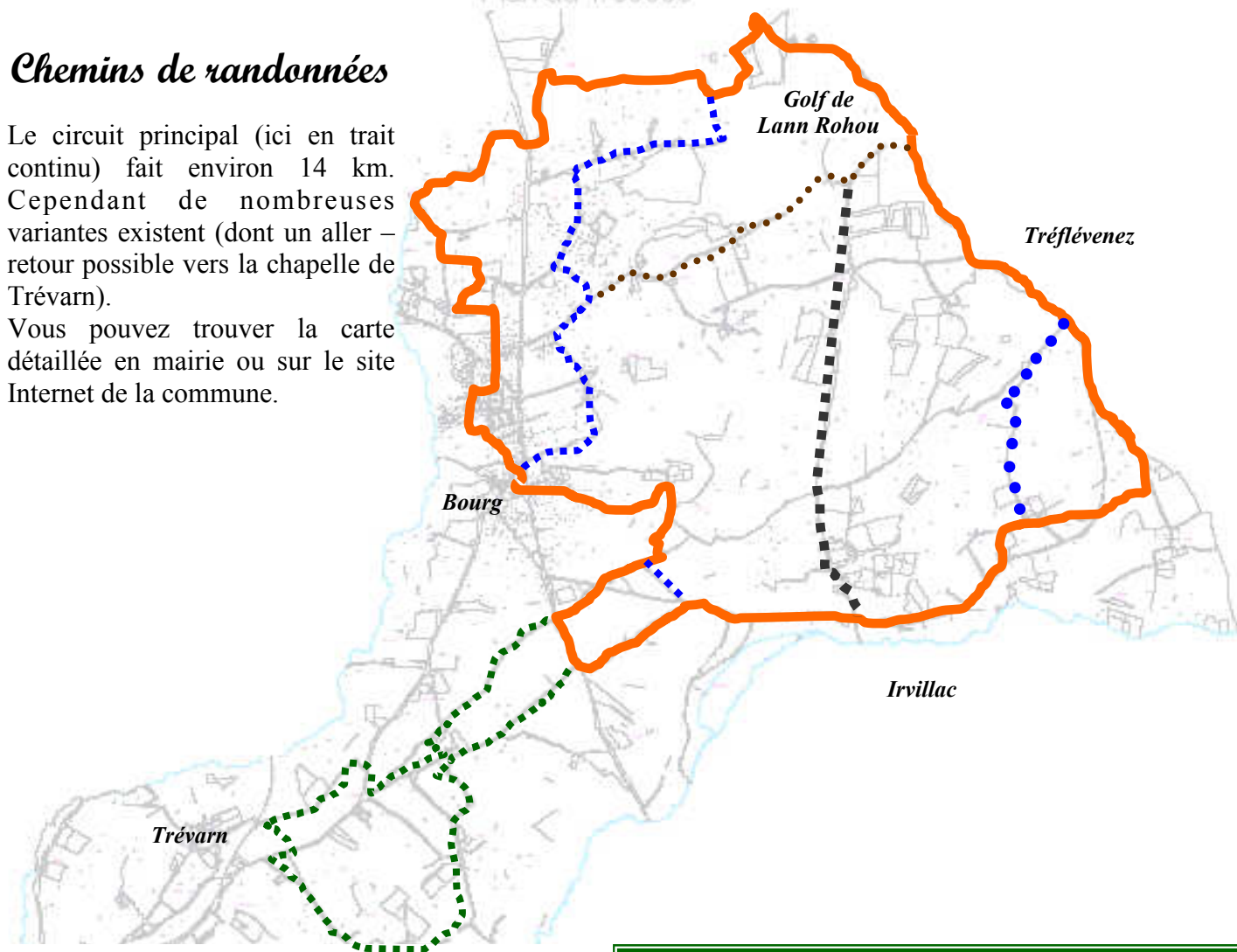
Aucun désherbant ne doit être utilisé à proximité des fossés, points d'eau et sur toutes surfaces imperméables (allées sablées, gravillons, pavés...). Aucun désherbant ne se dégrade rapidement sur une surface minérale et imperméable et tous sont entraînés vers les rivières quand il pleut.

Commune de SAINT-URBAIN
Plan au 1/30000

Chemins de randonnées

Le circuit principal (ici en trait continu) fait environ 14 km. Cependant de nombreuses variantes existent (dont un aller – retour possible vers la chapelle de Trévarn).

Vous pouvez trouver la carte détaillée en mairie ou sur le site Internet de la commune.



Pour tracer de jolis petits chemins de Randonnée Il faut :

- au minimum une vingtaine de personnes : marcheurs, cavaliers et quadistes,
- des faucilles, des tronçonneuses, des débroussailluses et des gants,
- mélanger sur la place du bourg bénévolat, bonne humeur et simplicité,
- diviser les bonnes volontés en plusieurs équipes,
- les répartir sur les sites à dégager,
- réduire les ronces qui encombrant,
- s'émerveiller devant les gîtes de chevreuils,
- identifier les empreintes laissées par une laie et ses petits,
- tailler les branches à hauteur des montures et de leurs cavaliers,
- stabiliser le terrain pour les marcheurs,
- dessiner une voie sinueuse pour les quads,
- chemins essartés, retourner sur la place du marché et servir pain, pâté, vin rouge pour restaurer les journaliers.

TRAIL DE LA MIGNONNE

2ème édition

dimanche 13 septembre 2009

Départ à 9h au terrain des sports de Saint-Urbain

Courses natures : 27 et 17 kms

Buffet à l'arrivée

Nous recherchons aussi des bénévoles



Renseignements au 06 67 20 70 51

ou 02 98 25 02 22

traildelamignonne@orange.fr

CHARLES X ET LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-URBAIN

Extraits des conseils municipaux en italique, avec leurs éventuelles fautes d'orthographe.

Y avait-il de l'insoumission à Saint-Urbain en cette **année 1830** ? Il faut rappeler que la France tanguait entre République parlementaire, Empire, Monarchie parlementaire. Napoléon Bonaparte a dû laisser le pouvoir à Louis XVIII, prédécesseur de Charles X. Ce dernier est nostalgique des règnes de ses ancêtres et se fait sacrer à Reims dans la plus parfaite tradition monarchique. Aussi, **en 1830**, la France connaît une seconde révolution appelée les « trois glorieuses », qui mène au départ du Roi fin juillet, pour son remplacement par Louis Philippe. Cet échange royal semble pousser son vent d'insurrection jusque Saint-Urbain.

Ce jour du **26 septembre 1830**, le conseil municipal se réunit « *conformément à la circulaire de Monsieur le Préfet du Finistère [...] aux fins de la prestation de serment ordonné par la loi du 31 Août.* » Tous les conseillers doivent prêter ce serment. « *La formule de serment : en ces termes : Je jure fidélité au Roi des Français, obéissance à la Charte Constitutionnelle et aux Lois du Royaume.* »



Parlons vacances scolaires !!!

En 1840, les écoliers de Saint-Urbain goûtaient aussi aux joies des vacances. Mais des vacances studieuses tout de même. Le conseil municipal du 2 Août 1840 dit « *considérant que la plupart des élèves sont utiles et même nécessaires pour aider les travaux de la récolte... que la rentrée des sarrasins n'aura lieu qu'à la fin septembre, arrête que l'ouverture des vacances aura lieu le 15 août et que la reprise des écoles se fera le 1^{er} Octobre.* » Le conseil fixait alors les vacances pour les besoins de la vie agricole.



L'adjoint Allain JAN et Jean SALAÛN, membre du conseil municipal ont prêté serment. Mais le Maire Noël Le BILLANT écrit dans son procès verbal que « *le maire susnommé et tous les autres membres du conseil municipal se sont abstenus de prêter le serment[...] et nous, maire de Saint-Urbain, avons rédigé le présent procès verbal pour être adressé à l'Autorité Supérieure [...] dès ce moment déclare déléguer à [son] adjoint pour exercer les fonctions administratives.* »

Un extrait des registres de la Préfecture, daté **du 19 Octobre 1830** arriva à Saint-Urbain où le Préfet *en vertu de l'article 20 de la loi du 28 pluviose an 8* arrête la nomination de conseillers municipaux en remplacement des Sieurs De Goësbriant Pierre Désiré, Abgrall Pierre, Kerdoncuff Louis, Cam Yves, Maguet Yves, Gourvès Yves, Billant Yves, Parramont Hervé, Diverrès François, tous démissionnaires par refus de Serment. » L'article 2 menace : « *Les nouveaux fonctionnaires ne seront installés qu'après avoir prêté serment de Fidélité au Roi des Français.* » Allain JAN est maire et le **28 novembre**, les conseillers nouvellement nommés prêtent serment.

Parlons mixité !!

Les plus « anciens » d'entre nous se souviennent encore des écoles non mixtes, il y a une quarantaine d'années. Pourtant à Saint Urbain en 1851, la mixité a déjà lieu, non sans aménagement « moral ». « *Le conseil... arrête... que la maison de l'instituteur n'étant pas assez grande pour offrir deux appartements séparés pour les filles et les garçons. Il faut bien tolérer que la classe se fasse dans la même salle d'études où une table longue sépare les deux sexes – lesquels sont également séparés pendant la récréation ; les garçons allant jouer dehors et les petites filles restant travailler de l'aiguille sous les yeux de la femme de l'instituteur.* » Le conseil est garant de la « bonne morale » et fait remarquer que « *tous les élèves sont en dessous de quatorze ans et que la surveillance exercée par l'instituteur et sa femme ne laisse rien à désirer. En conséquence le Conseil est d'avis que le maintien de cet état de choses soit toléré.* »

Julien POUPON